



Autorité de la Concurrence
de la Nouvelle-Calédonie

Nouméa, le 6 novembre 2023

Communiqué

Les autorités de concurrence du Pacifique créent un réseau collaboratif pour promouvoir le fonctionnement concurrentiel des marchés

Les autorités de concurrence et de protection des consommateurs du Pacifique ont prévu de collaborer plus étroitement à l'avenir en partageant les données relatives aux marchés, les techniques d'investigations et les bonnes pratiques des autorités au sein du réseau « Pacific Island Network of Competition Consumer and Economic Regulators » (PINCCER).

Les autorités nationales et territoriales à l'origine du réseau PINCCER, notamment la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie-Française, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les îles Cook, Kiribati, les îles Salomon, Fidji, la Papouasie Nouvelle-Guinée, les Samoa, le royaume de Tonga et le Vanuatu, ont d'ores et déjà entamé leurs travaux sur les protocoles de collaboration et les sujets prioritaires à examiner conjointement.

La région Pacifique, qui compte de nombreuses petites économies insulaires émergentes, fait face à des défis communs en termes de concurrence, de cherté de la vie et de protection du consommateur. Les autorités de concurrence locales sont donc amenées à développer leur expertise et leurs ressources sur ces sujets essentiels.

Le réseau PINCCER a vocation à accroître les capacités des autorités de concurrence en leur permettant de parler d'une seule voix dans la région Pacifique et en leur fournissant un forum d'échanges dédié à la promotion de la concurrence sur les marchés qu'elles doivent réguler.

Autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie, 7 avenue du général Gallieni, 98800 Nouméa

www.autorite-concurrence.nc

Contact presse :
sretterer@autorite-concurrence.nc